

## Compte rendu DU CONSEIL D'ECOLE Mardi 13 Novembre 2012

### Présents :

Mairie : Monsieur Sarrazin , adjoint aux affaires scolaires.

Parents FCPE : Mme Corbillon, M. Paquignon.

Parents AAPE : Mesdames Gargallo et Lassalle, M. Lombard.

DDEN : Mme Muyard.

Enseignants : Mme Amoros, directrice, Mmes Boué, Daniès, Bergeron, Micaud , Mosbach.

### Excusées :

Madame Birou, IEN.

Mme Oustry , parent FCPE.

- Lecture du règlement du Conseil d'école.
- Lecture du Compte rendu du dernier CE juin 2012 .

- Rentrée 2012 : effectifs en cours-répartition..

Effectifs de la rentrée 2012 :

GS : 52 enfants nés en 2007 (+ 1 arrivée prévue en Décembre)

MS : 39 enfants nés en 2008 (dont 1 scolarisée en PS)

PS : 52 enfants nés en 2009

TPS : 6 enfants nés en 2010 (+1 arrivée prévue fin Nov.)

TOTAL : 150 (+2 en attente)

Répartition : 2 classes de TPS/PS  
1 classe de PS/MS  
1 classe de MS  
2 classes de GS

La directrice signale les nombreux mouvements de population depuis la rentrée.

La mairie a décidé de ne plus accepter de TPS à la rentrée prochaine .

Mme Amoros fait remarquer que l'école étant en Réseau de Réussite Scolaire, l'accueil des TPS reste une priorité :

en effet, pour des familles en difficulté la scolarisation précoce présente des avantages indéniables pour favoriser la sociabilisation et une bonne adaptation scolaire.

La mairie ne souhaite pas ouvrir de classes supplémentaires à cause de quelques enfants de TPS. Mme Amoros souligne qu'il faut réserver cette décision après renseignements pris auprès de l'Inspection académique.

- Rentrée 2013 : prévision effectifs Lutins. Réseau d'Aide spécialisée aux Elèves en Difficulté.(RASED)

Prévisionnel : 59 enfants nés en 2010 seront en PS.

14 enfants nés durant le premier trimestre 2011

Mme Amoros a établi cette prévision à partir d'un listing des naissances de la mairie : ce sont les enfants nés sur la commune et affectés à l'école les Lutins.

URGENCE : disparition du RASED

Mme Amoros signale que les rares interventions de la psychologue scolaire ne permettent pas de mettre en place une aide effective.

Le maître E intervient uniquement en fin d'année pour quelques séances qui ne suffisent pas à régler les difficultés de ces élèves.

De plus la structure d'aide de Belin-Beliet (CMP) est saturée, et les enseignantes sont contraintes d'adresser les enfants vers le secteur privé qui n'apporte pas une aide pluridisciplinaire.

Lors de cas psychologiques graves, l'enseignante se retrouve seule face au désarroi de la famille. Le secteur de santé de l'éducation nationale n'est pas disponible pour une aide efficiente. Les parents sont conscients de cette réalité.

- Projet d'agrandissement des écoles :

Les enseignantes sont étonnées de ne pas avoir été informées de ce projet et s'interrogent sur les raisons de cet agrandissement.

M Sarrazin s'appuie sur une étude générale de l'évolution démographique de la commune.

L'école Michel Ballion doit être modifiée : suppression des algecos existants, création de 2 classes supplémentaires, d'une salle informatique, d'une BCD, d'une salle d'évolution. Afin d'équilibrer Maternelle et Élémentaire, il y aura donc un agrandissement de 2 classes, d'un dortoir, de toilettes et d'une salle de motricité aux Lutins. (BCD: bibliothèque centre documentation)

La Mairie déclare que ces créations de classes sont nécessaires car il en faudra 9 supplémentaires d'ici 15 ans si on reste en RRS, 5 si on en sort. Le choix de cet agrandissement ne relève pas de la compétence de la commune mais de celle de la communauté de communes. Le financement a été accepté pour les écoles de Ballion et des Lutins pour un budget de 1 250 000 euros. Le projet a été lancé après un état des lieux des constructions. Il y a eu un appel à candidatures et 25 cabinets d'architectes ont répondu. Un seul sera choisi ; à leur demande, la mairie veillera à ce que la Communauté des Communes soumette son étude aux enseignants et aux parents d'élèves avant la finalisation du projet. L'Accueil péri-scolaire (APS) sera construit en dur et un peu agrandi. La capacité d'accueil du restaurant scolaire et de l'APS ne sera pas modifiée.

Mme Amoros se demande comment accueillir des enfants supplémentaires dans la cantine quand l'effectif actuel sature déjà l'espace. Elle propose que les parents d'élèves viennent constater le manque de place et les difficultés d'organisation des 2 services.

Mme Boué insiste sur le bien-être des enfants durant le temps du repas. Étant donné que des familles se voient déjà refuser l'accueil de leur enfant à l'APS le soir, les parents d'élèves s'inquiètent de l'absence de solution de la part de la mairie pour accueillir un nombre d'élèves supplémentaire issus de ces 2 nouvelles classes.

M. Sarrazin précise que seuls des toilettes et un préau seront ajoutés. Le choix de l'architecte se fera fin novembre, l'ouverture en septembre 2014. La consultation avec les usagers aura lieu en janvier ou février.

Il ajoute qu'un autre groupe scolaire n'est pas envisageable : le coût serait trop élevé.

Mme Muyard pose le problème de la localisation, côté centre bourg, de ces nouvelles classes.

M. Lombard fait remarquer que les nouveaux arrivants habitent plutôt de l'autre côté de la nationale. Pourquoi ne pas agrandir l'école du Pin Bert sur la réserve foncière derrière l'école ?

Toutes ces questions attendent des réponses claires de la part de la Mairie ainsi que des échéances plus précises.

- APS actuel :

Les enseignantes s'inquiètent de savoir si la Mairie ne pourrait pas mettre en œuvre un système plus souple pour accueillir les enfants dont les parents sont en retard à la sortie des classes à 16h. En effet ce sont elles qui systématiquement se retrouvent à garder les élèves et à gérer seules ces difficultés au-delà des heures scolaires.

M. Sarrazin note que les quotas ne doivent pas être dépassés. Ces quotas dépendent du ministère « Jeunesse et Sport ». Les parents font remarquer que si les quotas sont déjà atteints, qu'en sera-t-il avec l'agrandissement ?

Mme Gargallo trouve qu'il y a de plus en plus de problèmes de réservations. Pourrait-il y avoir une réservation à l'année comme à l'école M Ballion ?

M. Sarrazin affirme qu'une réorganisation sera mise en place dès janvier. Un peu plus de souplesse sera autorisée. Toutefois, les parents qui inscrivent leurs enfants à la garderie sans les y laisser seront pénalisés.

M. Paquignon voudrait savoir comment communiquer les problèmes concernant l'APS à la mairie. Peut-être qu'un questionnaire plus général pourrait être donné à tous les parents ? Un système de réservation informatisé (par email par exemple) pourrait permettre de garder une trace des demandes d'inscription et éviterait les pertes de papiers !

M. Sarrazin dit que les parents peuvent faire leurs remarques auprès de la mairie ou de la directrice de l'APS. Quant à l'augmentation du quota, la mise en place est difficile car les qualifications du directeur et des animateurs actuels ne seraient plus suffisantes. Pour pallier le manque d'animateurs compétents, la mairie propose des formations BAFA pour les jeunes de la commune.

Le Conseil d'école souhaiterait que les parents d'élèves soient invités pour la préparation de la réorganisation de l'APS. Les associations de parents d'élèves rédigeront un courrier en ce sens à l'intention de la mairie.

- Transports :

Les parents d'élèves s'inquiètent car il n'y a pas d'accompagnateur, le matin, dans le bus qui transporte aussi des collégiens.

Mme Amoros souhaite savoir sous quelle responsabilité sont les enfants qui arrivent à 8h à l'école, par le bus. La Mairie affirme qu'ils iront à la garderie sans compensation financière puisqu'ils sont dans l'obligation de respecter les horaires du bus.

Mme Amoros avait aussi évoqué dans un courrier adressé à la mairie datant du 13 septembre, le manque de personnel de surveillance lors de la pause déjeuner : en effet, une seule ATSEM surveille environ 75 enfants ; le DGS avait dit qu'une personne serait affectée : ce n'est toujours pas le cas !

- Projets + sorties :

Mme la directrice rappelle que le projet d'école (2010/2016) vise à améliorer le patrimoine culturel des élèves. Dans ce cadre, deux sorties sont déjà prévues au théâtre Fémina :

-le 26 novembre 2012 : « le Lac des cygnes »

-le 26 février 2013 : « 5 petits Contes tchèques »

Les GS iront à Cap sciences et au Musée des Beaux-Arts le vendredi 7 décembre.

Le tutorat de lecture avec Haureuils sera reconduit.

Le projet de renouvellement du parc de vélos a conduit à l'achat de 12 vélos (Coop scol.).

- Travaux :

La liste des travaux importants demandée par M. Sarrazin lui a été communiquée dès la rentrée par Mme Amoros. Certains pourront être intégrés à la nouvelle construction comme le traitement des revêtements de la cour (enrobage).

Mme Amoros rajoute qu'il serait vraiment nécessaire d'équiper le bureau de direction d'un poste de téléphone/fax : l'actuel ne fonctionne pas au-delà d'un périmètre restreint et le répondeur se sature très vite.

- Dates des prochains Conseils d'Ecole :

26 avril et 4 juin 2013.

Fin de séance : 20h30

Secrétaires de séance : Mme Micaud, enseignante  
M. Paquignon, parent FCPE

Directrice : Mme Amoros

